

Enlèvement de mineure à Plein-Ciel

Il kidnappe une enfant pendant que ses parents dorment

AEE
Libreville/Gabon

Une fillette de 3 ans a été enlevée à son domicile de Plein-Ciel, mardi dernier à 3 heures du matin, alors qu'elle dormait dans la chambre avec ses parents, par un certain Jovani Allogho Ontsame, pour être conduit dans un lieu inconnu. Cette dernière n'a eu la vie sauve que grâce à la vigilance d'une patrouille des agents de la brigade anti-criminalité (Bac), qui a procédé à l'interpellation du taxi dans lequel se trouvait l'enfant.

C'EST un véritable flair de flic dont les agents de la Brigade anti-criminalité (Bac), en patrouille mardi dernier dans la zone d'Owendo, ont

fait montre en s'apercevant qu'une fillette de 3 ans se trouvait entre les griffes d'un inconnu, Jovani Allogho Ontsame, 29 ans, Gabonais, résidant au quartier Alenakiri. L'enquête révèle que c'est par effraction que l'individu s'est introduit dans la chambre des parents, où la victime dormait avec les siens au quartier Plein-Ciel, à 3 heures du matin, pour l'enlever. Par la suite, ils sont embarqués à bord d'un taxi, en indiquant au conducteur la destination du Centre hospitalier universitaire de Libreville (CHUL), où il prétend conduire la mineure pour des soins médicaux. Mais à peine ont-ils quitté le domicile de l'enfant qu'il décide soudainement de changer d'itinéraire, demandant cette fois-ci au taximan de prendre la di-



Photo : AEE

Jovani Allogho Ontsame : qu'allait-il faire de l'enfant et qui sont ses complices ?

rection du port d'Owendo. Ce que le chauffeur va faire, non sans s'interroger intérieurement sur ce changement de direction que lui indique son passager. Les choses en resteront malheureusement là. Mais alors qu'ils roulent,

des policiers en patrouille, à bord d'un véhicule anodin qu'ils viennent de dépasser après le pont Nomba, trouvent assez suspect d'apercevoir une gosse au milieu de deux individus, à bord d'un taxi et à une heure aussi avancée de la nuit. Ils décident donc d'interpeller le chauffeur pour une vérification d'identités. Une fois le véhicule stationné, son conducteur va s'approcher des agents pour leur signifier ses doutes sur le fait que l'enfant se trouvant dans son véhicule soit celui de Jovani Allogho Ontsame. Mais ce petit conciliabule alerte le kidnappeur, qui suit de très près l'entretien entre les policiers et le conducteur. Allogho tente donc de s'enfuir, mais est vite rattrapé par les agents qui se montrent plus rapides.

Interrogé, il dit d'abord ne pas connaître l'enfant, avant d'affirmer par la suite l'avoir trouvée grelottant toute seule dehors, et qu'il cherchait un endroit où la déposer. Un mensonge que les parents de la mineure, contactés aussitôt, rejettent en bloc. Puisque, disent-ils, c'est aux environs de 3 heures 45 qu'ils constatent la disparition de leur fillette, avant de se rapprocher des différents commissariats de police. Si Jovani Allogho Ontsame a été mis à la disposition de la brigade de recherche d'intervention de la police judiciaire, qui se chargera de le présenter devant le parquet pour les suites à donner à ce fait insolite, il reste que des interrogations demeurent dans l'opinion. En effet, comment le kid-

nappeur, habitant de surcroît si loin à Alénakiri, a-t-il su que dans la maison dans laquelle il allait s'introduire se trouvait une enfant ? Avait-il des complices ? A-t-il agi avec des produits spécifiques au point d'endormir profondément la famille et opérer en toute tranquillité ? A-t-il pris autre chose dans la maison familiale avant de se fondre dans la nature avec la gamine ? Qu'allait-il en faire ? N'est-on pas là face à une tentative d'assassinat à des fins fétichistes ? Si oui, qui en sont les commanditaires ? Autant de questions auxquelles les Officiers de police judiciaire (OPJ) et le parquet de Libreville gagneraient à répondre pour couper court à toutes sortes de supputations autour de cette affaire.

Cambriolage

Fric-frac dans les locaux des journaux La Loupe et L'Aube

B.M.
Libreville/Gabon

LE siège du groupe de presse écrite Oloumambé éditant les hebdomadaires "La Loupe" et "L'Aube" a été cambriolé dans la nuit du 29 au 30 octobre dernier. Selon les responsables de ces rédactions, à leur arrivée samedi matin, ils ont constaté que « des voleurs avaient emporté toutes les machines (quatre ordinateurs portables, des appareils photos, des enregistreurs) ».

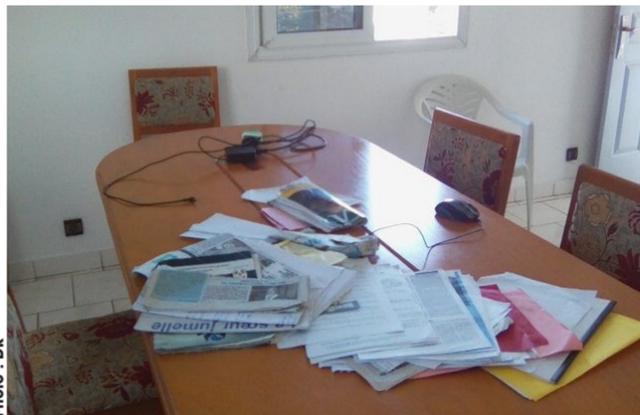


Photo : DR

L'état dans lequel se trouvaient les locaux des hebdomadaires La Loupe et L'Aube au lendemain du cambriolage.

Bien entendu, les ordinateurs contenaient les articles des prochains numéros prévus pour paraître ce lundi et mardi. « Des documents importants (fac-similés) permettant de faire des articles ont également disparu », témoigne un

responsable du groupe. Affirmant n'avoir aucune idée de l'origine d'une telle action, les responsables de ces journaux constatent que c'est la deuxième fois qu'ils sont victimes d'un acte de cette nature, affirmant qu'ils « sont souvent l'objet de menaces par rap-

port au contenu de leurs journaux. » En attendant de voir clair dans cette affaire, les dirigeants de La Loupe et L'Aube vont déposer plainte contre X, insistant toutefois sur le maintien de leur façon de faire et de leur ligne éditoriale.

Accident mortel de la circulation près de Bitam
Il saute d'une voiture et atterrit sur le front

J-C.A
Libreville/Gabon

Salif Zeba, un ressortissant burkinabé, a succombé à la terrible chute de voiture dont il a été victime au village Akome Essatouk, dans le département du Ntem, par Bitam. Un accident de l'inconscience humaine. Récit.

LES habitants d'Akom Essatouk, par Bitam, sont toujours en état de choc après la terrible scène qu'ils ont été amenés à assister, le 22 octobre dernier. En effet, Salif Zeba, un ressortissant burkinabé d'une trentaine d'années, résidant dans le village, a sauté d'un véhicule roulant à toute vitesse et atterri sur la tête, subissant un traumatisme qui lui a été fatal. Mais qui était cet homme ? Salif Zeba est issu de cette nouvelle vague migratoire burkinabé qui, contrairement aux précédentes qui s'établissaient de préférence dans les villes pour s'adonner au commerce, au transport et à l'artisanat, a choisi, au regard de la très forte concurrence qui sévit dans

les villes, de s'implanter dans des villages, principalement dans le septentrion. Ils sont ainsi des centaines établis dans les zones rurales du Ntem (Bitam) et du Woleu (Oyem), où ils pratiquent la culture maraîchère. D'où le néologisme de « tomatiers » qui leur est désormais accolé, en référence à la production de tomate dont ils sont devenus des "spécialistes". Hormis l'agriculture, ces planteurs d'un nouveau genre exercent également en qualité de tâcheron chez des particuliers. Et c'était le cas de Salif Zeba qui, outre l'agriculture, passait aussi pour être homme à tout faire dans une famille d'Akom Essatouk. Le 22 octobre dernier, après avoir terminé sa tâche, Salif Zeba décide de siroter quelques doses de « mangrokome », une liqueur locale très prisée faite à base de maïs. Une heure plus tard, l'alcool commençant à produire ses effets sur lui et, alors qu'il est passablement éméché, l'homme s'accroche, à l'insu de son conducteur, à l'arrière d'une camionnette transportant des boissons, en stationnement et qui tente de rallier la ville de Bitam.

Ce qu'il ne sait pas, c'est que l'occupant du camion s'apprête à reprendre sa route. Le conducteur, lui également, est loin de se douter qu'il transporte un "passager clandestin" qui crie sans cesse « arrêt » derrière le véhicule en mouvement. Zeba commence donc à s'agiter et, contre toute attente, il saute de la camionnette. Mais c'est son front qui touchera le sol en premier. Le "tomatier" est grièvement atteint. Conduit par les parents de son employeur au Centre hospitalier régional d'Oyem où, mis en salle d'attente, il ne recevra les premiers soins que trois heures plus tard, les agents en service exigeant le versement au préalable d'une caution avant toute intervention. Une attente jugée trop longue pour une personne souffrant d'un traumatisme crânien et qui saigne déjà abondamment. Deux jours plus tard, et puisque son état semble stationnaire, ses employeurs d'Akom Essatouk le font acheminer sur Libreville où, malheureusement, il décède le jour même de son arrivée à l'Hôpital d'instruction des armées Omar Bongo Ondimba, le 25 octobre dernier.

À PARIS, AU RAYON D'OR

Des GRANDES marques à PETITS prix !

Jusqu'à **-50%**

EASTPAK
SAMSONITE
DELSEY

HERSCHEL
KIPLING
LIPAULT

TED LAPIDUS
HELLO KITTY
LACOSTE

JUMP
SNOWBALL
TANN'S

www.rayondor-bagages.fr

■ **M° République**
178, rue du Temple
PARIS 3°
Tél. : 00 33 1 42 72 03 76

■ **M° Gare de l'Est**
81, Bd de Strasbourg
PARIS 10°
Tél. : 00 33 1 40 35 12 72

■ **M° Gare du Nord**
7, Bd de Denain
PARIS 10°
Tél. : 00 33 1 45 26 88 72

PAS D'ENVOI - VENTE EXCLUSIVE DANS NOS MAGASINS - DETAXE A L'EXPORTATION